



16ème législature

Question N° : 8456	De M. Mansour Kamardine (Les Républicains - Mayotte)	Question écrite
Ministère interrogé > Outre-mer		Ministère attributaire > Outre-mer
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >Urgence à répondre à la crise de l'eau à Mayotte	Analyse > Urgence à répondre à la crise de l'eau à Mayotte.
Question publiée au JO le : 30/05/2023 Date de changement d'attribution : 20/02/2024 Date de renouvellement : 20/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Mansour Kamardine alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer, chargé des outre-mer, sur la gravité de la situation de l'eau potable à Mayotte. En effet, comme le prévoyait Météo France à l'automne 2022 et comme il l'a de multiples fois interpellé ces derniers mois sur ce sujet, les difficultés, désormais récurrentes, de production et de distribution de l'eau potable à Mayotte, dues notamment à l'explosion démographique liée à l'absence de maîtrise de l'immigration clandestine qui conduit à ce que le tiers de la population totale de l'île soit composée actuellement de clandestins, la situation de l'accès à l'eau potable à Mayotte est dramatique. Cette situation est amplifiée en 2023 par une saison des pluies déficitaire par rapport à la moyenne. Alors que la plupart des foyers mahorais subissent des coupures d'eau pour le 6e mois consécutif, que des tours d'eau sont organisés depuis des mois dans les communes et leurs quartiers, 3 fois par semaine, la situation est telle qu'il est envisagé que les coupures d'eau soient portées à 4 jours par semaine. Aussi, les Mahorais risquent, à très court terme, d'être privés d'eau potable la majeure partie du temps. La consommation de l'eau en bouteille va donc exploser dans les prochaines semaines, ce qui pourrait entraîner un risque de pénurie qui serait catastrophique pour la situation sanitaire, alimentaire, économique et sociale. De plus, le prix de l'eau de source à Mayotte est jusqu'à 10 fois plus cher qu'en métropole. C'est pourquoi M. le député demande à M. le ministre, sous le sceau de l'urgence, premièrement, de prendre les dispositions nécessaires pour fournir Mayotte en eau potable importée en quantité suffisante, deuxièmement, de prendre les mesures qui permettront de plafonner les prix de l'eau en bouteille au prix de revient. Enfin, il lui demande s'il va programmer, avec son collègue des armées, la mobilisation des moyens de la marine nationale pour l'approvisionnement en eau potable, de prévoir la mise en place d'une rotation de *tanker* d'eau et l'envoi de moyens mobiles de dessalement d'eau de mer et toute autre solution permettant d'accroître à court terme la production d'eau à Mayotte, en cette période à fort risque de troubles sociaux pouvant entraîner des troubles importants à l'ordre public.